

19 mars 2010

Pour diffusion immédiate

**Les prochaines consultations publiques sur
l'Étude d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales**

Région de la capitale nationale — Dans le cadre de la Phase 2A de l'Étude d'évaluation environnementale (EE) des liaisons interprovinciales, deux séances de consultation publique auront lieu prochainement, soit le mardi 30 mars à Ottawa et le mercredi 31 mars à Gatineau. Lors de ces séances, le public aura la possibilité de donner son point de vue sur l'ébauche du Rapport de conception de l'étude (processus et méthodologie), document qui servira à déterminer la méthode à employer dans la Phase 2B, phase finale de l'étude, pour faire une recommandation sur l'emplacement optimal d'un éventuel pont dans le secteur est de la région de la capitale nationale.

Les membres des collectivités d'Ottawa et de Gatineau sont invités à consulter les panneaux d'information, à communiquer avec les experts responsables de l'Étude et à émettre leurs commentaires sur l'ébauche du Rapport de conception de l'étude, entre 16 h et 21 h aux endroits suivants :

Ottawa	Gatineau
Mardi, 30 mars 2010 de 16 h à 21 h	Mercredi, 31 mars 2010 de 16 h à 21 h
Hôtel de Ville d'Ottawa – Salle Jean Pigott 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ont.)	Maison du Citoyen – Agora 25, rue Laurier, Gatineau (Qc)

L'Étude est composée de deux phases. Achievés en janvier 2009, les travaux de la Phase 1 portaient sur l'identification de corridors potentiels à l'échelle régionale. Le projet en est maintenant à la Phase 2. Celle-ci porte plus particulièrement sur l'examen approfondi des trois emplacements ayant obtenu les classements les plus élevés au terme de la Phase 1. Le mandat de la Phase 2A, l'étape actuelle, consiste à consulter le public et les intervenants concernés pour élaborer un Plan de conception de l'étude et un document d'orientation sur la portée du projet, en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Le Plan de conception de l'étude comprendra le processus et la méthode à employer dans le cadre de la Phase 2B pour recommander un emplacement pour un futur pont. Aucune décision relative à l'emplacement d'un nouveau pont ne sera prise dans le cadre de la Phase 2A.

Cette Étude est financée par les partenaires suivants : la Commission de la capitale nationale (CCN), le ministère des Transports du Québec (MTQ) et le ministère des Transports de l'Ontario (MTO). Une équipe de projet a été mise en place pour gérer l'Étude. Outre les partenaires mentionnés ci-dessus, l'équipe comprend des membres du personnel de la Ville de Gatineau et de la Ville d'Ottawa. Une équipe de consultants, dirigée par la coentreprise AECOM-Delcan, a été retenue pour remplir le mandat de la Phase 2A.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Étude d'EE des liaisons interprovinciales, veuillez consulter le site Web: www.liaisonsrcn.ca.

Contacts médias :

Kathryn Keyes
Relations avec les médias
Commission de la capitale
nationale
tél. 613 239-5636

Kathryn.keyes@ncc-ccn.ca

Bob Nichols
Conseiller principal
Relations avec les médias
Direction des
Communications
Ministère des Transports de
l'Ontario
Tél. : (416) 327-1158
Bob.Nichols@ontario.ca

Dominique Leclerc
Conseillère en communication
Ministère des Transports du Québec
Direction de l'Outaouais
Tél. : (819) 772-3107, poste 260
dominique.leclerc2@mtq.gouv.qc.ca